

DEPARTEMENT De l' AISNE
ARRONDISSEMENT SAINT-QUENTIN
CANTON de BOHAIN
COMMUNE De VENDHUILE

2022/017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 13 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le treize octobre à 19h30, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

Etaient présents : Mr. X.PASSET, Mr. E.FLAMANT, Mr F.FORTIN, Mme D.FURGEROT, Mr L.FOURNIER, Mme B.CARPENTIER, Mr H.DEPREZ, Mr F.GACH, Mr T.FLEREAU

Pouvoirs : Mr D.FERNANDES donne pouvoir à Mr F.FORTIN, Mme M.FAXELLE donne pouvoir à Mr X.PASSET, Mr D.LETEMPEL donne pouvoir à Mr L.FOURNIER, Mme N.LEROY donne pouvoir à Mme D.FURGEROT.

Excusés :Mr P.AUDIN, Mme M.FAXELLE, Mr D.FERNANDES, Mr D.LETEMPEL Mme N.LEROY, Mme M.MIELCAREK

Mr F.FORTIN a été nommé secrétaire de séance

Objet : Admission en Non-Valeur

Le Maire signale aux membres du Conseil Municipal qu'il a été saisi par Monsieur Le trésorier de Saint-Quentin en vue de l'admission en non-valeur de créances concernant des paiements de location de la salle des fêtes pour un montant de 300€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de rejeter la délibération, et de poursuivre les demandes de paiement auprès des personnes concernés.



XAVIER PASSET

XAVIER PASSET
2022.10.19 11:42:08 +0200
Ref:20221019_080201_2-1-O
Signature numérique
le Maire